

# Plan syndical

## Comité AGL 2017-2018

### 1. Contexte

#### 1.1. Au niveau Européen

Faisant suite au Traité de Maastricht et en particulier à la règle des 3 % de déficit budgétaire, le pacte budgétaire de 2012 (TSCG) contraint les Etats membres à garder un équilibre budgétaire strict en instaurant une « discipline budgétaire ». Ainsi le déficit structurel des Etats membres ne peut pas dépasser 0,5% du Produit Intérieur Brut (PIB) sous peine de sanctions économique et financière. En effet, la transposition de la règle d'équilibre budgétaire peut être vérifiée par la Cour de justice de l'Union Européenne. L'arrêt de la Cour est contraignant et peut être suivi de sanctions financières si l'Etat membre concerné ne s'y conforme pas.

Bien que ce traité ait pour objectif « de renforcer le pilier économique de l'Union économique et monétaire [...], la coordination de leurs politiques économiques et la gouvernance de la zone euro », la réduction des dépenses publiques imposée impacte considérablement la vie quotidienne d'un·e étudiant·e et de sa famille.

En effet, les trois sphères politiques (fédérale, régionale, communautaire) se voient contraintes de réduire les budgets de certains portefeuilles afin de respecter les exigences européennes. L'enseignement supérieur n'est pas une exception. Ainsi, la baisse de financement a des conséquences néfastes sur les infrastructures, les budgets sociaux, le taux d'encadrement des étudiant·e·s, l'accessibilité, etc.

Par ailleurs, le CETA, traité de libre-échange vient de rentrer en exécution provisoire. Tout comme le TTIP, ce traité de libre-échange comprend une série de risques pour l'enseignement supérieur tel que promu par l'AGL. Le principe de la « liste négative » du traité implique que tous les secteurs d'activités sont concernés par l'AECG à l'exception des secteurs inscrits dans la liste d'exclusions. Pour l'enseignement supérieur, la liste d'exclusions européenne comprend le secteur « Education services ». Mais ce terme ne dispose d'aucune définition juridique claire et arrêtée. Certains Etats ont mis « Education services » et « Higher education services » dans leurs exclusions nationales (ex : Autriche, France), la Belgique ne l'a pas fait. Conformément à la position du Conseil du 5 juillet 2016, « les services reconnus d'utilité publique au niveau national ou local peuvent faire l'objet de monopoles publics ou de droits exclusifs octroyés à des opérateurs privés », la Belgique est donc souveraine pour exclure des secteurs de l'application de l'AECG.

En sus, un mécanisme d'arbitrage Etat-entreprises a été instauré qui permet à ces dernières de poursuivre les Etats si lorsqu'une décision publique (une norme, une loi, un règlement) pourrait porter préjudice à leurs investissements. C'est pourquoi, l'enseignement public pourrait être concurrencé par l'enseignement privé, créant un enseignement à deux vitesses entre l'enseignement privé très coûteux et l'enseignement public. De plus, cette concurrence fragiliserait fortement notre enseignement public en le forçant à rentrer davantage dans des logiques de marchandisation. Notons également que, comme l'actualité nous le montre, les écoles privées jouissent d'une liberté d'enseignement assez importante permettant de nombreuses dérives. Au regard de l'instabilité politique vécue par la Belgique actuellement et de l'arrivée des élections de 2018 et 2019, il est d'autant plus nécessaire d'être vigilant face à ce système afin de continuer à œuvrer pour un enseignement public, de qualité et égalitaire.

## **1.2. Au niveau fédéral**

Le pacte budgétaire européen ainsi que le déficit budgétaire belge ont amené le gouvernement fédéral actuel à rentrer dans une austérité programmée sur plusieurs années. Ainsi, les secteurs tels que les soins de santé, les services publics (ex : SNCB), la sécurité sociale, et d'autres subissent des coupes budgétaires impressionnantes. Les impacts sociaux dans ces secteurs sont importants et non négligeables, comme expliqué ci-dessous.

En effet, les attaques contre les acquis sociaux (allocations d'insertion, code du travail, retraites) se multiplient et détricotent un peu plus chaque fois les mécanismes de sécurité sociale.

Premièrement, les logiques d'activation, qui conditionnent l'octroi de l'aide sociale à un ensemble de prérogatives visant la mise en action forcée du/de la bénéficiaire, semblent être la réponse apportée par nos politiques à la question de la précarité. La politique menée contre les CPAS s'inscrit bien dans cette logique, renforçant un peu plus l'inefficacité de l'aide sociale. En effet, le gouvernement entend bien renforcer les contraintes liées au Projet Individualisé d'Intégration Sociale (PIIS) alors même que nous connaissons les impacts néfastes (stress et pression) que celui-ci occasionne sur l'étudiant·e. Notons également que le nombre d'étudiant·e·s bénéficiaires du CPAS, dernier filet de notre sécurité sociale, a été multiplié par 7 en seulement 15 ans.

Deuxièmement, dans le même registre, les services publics censés jouer le rôle de premier rempart contre la précarité sont eux aussi victimes d'attaques, par des politiques libérales, visant la privatisation de ceux-ci. La SNCB en est un exemple concret : augmentation des prix, gares moins desservies, diminution du personnel d'encadrement, réduction des dotations publiques, etc.

Troisièmement, nous assistons aujourd'hui à une lutte opposant les syndicats aux gouvernements successifs ayant proposé une politique libérale. Cette lutte, observable dans de nombreux faits d'actualité, est celle des représentant·e·s des travailleur·se·s ayant à cœur la protection de l'intérêt général et la survie des services publics face à la menace, toujours plus forte, des politiques aboutissant à la précarisation de part de plus en plus importante de la population. Or, force est de constater que l'on baigne actuellement dans un contexte de décrédibilisation constante des organisations syndicales par une partie des mondes politique et médiatique et ce malgré leur rôle prépondérant dans l'acquisition pour tou·te·s de nombreux droits.

En médecine, plusieurs problématiques retiennent toujours notre attention.

D'une part, cette année deux cohortes d'étudiant·e·s arrivent en fin de parcours. Cette situation, non anticipée par le pouvoir fédéral ou communautaire, est issue de la volonté, il y a 6 ans de réduire d'un an la durée des études de médecine. Un manque de financement et de places de stage doivent retenir toute notre attention.

D'autre part, une pénurie de médecins qui va s'accroître au cours des prochaines années alors que, en même temps, un examen d'entrée sélectionnant fortement les étudiant·e·s (20 % de taux de réussite) est instauré en communauté française. Tout cela représente une menace grave pour la santé publique et les générations futures.

## **1.3. Au niveau communautaire et régional**

Premièrement, parlons de la crise politique actuelle. Il est nécessaire de rester attentifs à l'évolution de la situation afin d'assurer la préservation des droits étudiants déjà en place. En effet, en fonction de l'évolution des majorités ou l'absence d'évolution, que ce soit demain ou lors des prochaines élections, des droits des étudiant·e·s pourraient être remis en cause.

Deuxièmement, en Communauté française, la question du minerval est une problématique très inquiétante tant les attaques à son encontre commencent à se multiplier : une augmentation à 4175 euros pour les étudiant·e·s hors UE, un marché de certification qui se développe (par exemple, 50 000€ pour un certificat à l'ULB), etc. effectués, l'enseignement supérieur risque

probablement de perdre peu à peu son rôle de service public et de rentrer dans une logique de marchandisation à l'instar d'autres pays. Les dangers liés à cela sont que les étudiant·e·s soient amené·e·s à payer de plus en plus pour financer leur enseignement alors que bon nombre d'entre eux vivent déjà une situation de précarité. Concrètement, le désinvestissement public progressif met en concurrence les établissements, peut faire diminuer la qualité de l'enseignement et surtout l'accès à celui-ci.

Troisièmement, en ce qui concerne les politiques d'aides sociales étudiantes, on constate une inadéquation entre les besoins des étudiant·e·s et les aides réellement octroyées. En effet, le nombre d'octrois ainsi que les montants alloués sont clairement insuffisants pour répondre aux soucis financiers des étudiant·e·s. On constate également que le nombre d'étudiant·e·s estimant avoir besoin d'une aide augmente d'année en année. De manière globale, l'ensemble des indicateurs sociaux alertent sur la situation et la nécessité d'y apporter une réponse se fait de plus en plus sentir. Rajoutons également la crise politique actuelle qui risque bien de bloquer l'activité politique dans ce domaine.

Quatrièmement, l'avenir de fusion entre l'UCL et l'USL-B est incertain. Le décret sera-t-il adapté d'ici la fin de la législature ? Est-ce qu'un cadre général des fusions inter-universitaires sera adopté ? Autant de questions auxquelles on ne peut apporter de réponses que hasardeuses au vu de l'instabilité politique et au vu des différentes majorités alternatives qui pourraient se former.

Enfin, pour ce qui est du financement, le système d'enveloppe fermée ne finance pas l'enseignement supérieur à la hauteur de ses besoins. Pire, ce système crée un sous-financement de plus en plus important au regard de la massification de l'enseignement supérieur. C'est un constat inévitable : malgré les financements par tranche du Ministre Marcourt, l'enseignement supérieur reste loin d'être financé à hauteur de ses besoins. D'ailleurs, l'écart entre ce dont celui-ci a besoin et ce qu'on lui donne ne cesse de se creuser. Cela a comme conséquences, d'une part, une recherche de modes de financement alternatifs au détriment des étudiant·e·s et d'un enseignement de qualité et, d'autre part, une dégradation des infrastructures, une diminution des budgets sociaux ou encore la généralisation de mécanismes de sélection. Tous ces éléments contribuent à la précarisation de la jeunesse et nécessitent d'agir.

#### **1.4. Au niveau communal**

Les relations avec les autorités communales ne sont pas au beau fixe au vu de l'année écoulée. L'approche des élections communales et les attaques répétées à l'encontre de l'animation nous appellent à de la vigilance. Premièrement dès maintenant et prioritairement au deuxième quadrimestre nous devons porter la voix des étudiant·e·s auprès des partis politiques et garder une communication claire et efficace sur les thématiques urbanistiques qui concernent les étudiant·e·s.

Deuxièmement, les politiques de la ville sont également inquiétantes. Qu'il s'agisse des conséquences sur l'animation de la construction du Musée L ou du Martin's Hotel ou encore l'ordonnance du lac, cela s'encadre dans un cadre plus large de vouloir supprimer la composante animation de la ville.

#### **1.5. Au niveau universitaire**

Si l'université se donne l'image d'une université bien gérée, avec des comptes largement excédentaires chaque année, plusieurs situations appellent à de la vigilance et de la méfiance. Premièrement, l'état des bâtiments est encore très loin d'être adapté aux personnes en situation de handicap. De même l'encadrement de ces étudiant·e·s est totalement insuffisant et les informations peu claires. Deuxièmement, dans le contexte de définancement, des mineures sont supprimées, des Tps se font en auditoires, les QCM se multiplient et les auditoires se massifient voir se dégradent. Troisièmement, les cours malgré leurs qualités font trop souvent l'impasse

dans de nombreuses facultés sur la promotion de l'esprit critique des étudiant·e·s et les connaissances concernant les grands enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle. Quatrièmement, de trop nombreux kots sont toujours dans un état d'insalubrité inacceptable et les kots à loyers modérés sont toujours en pénurie. Afin de garantir une véritable accessibilité à l'université par des conditions de vie correctes, une politique de logement disruptive est nécessaire. Cinquièmement, l'université reste beaucoup centrée et centralisée. Dans le sens où une écrasante partie des centres névralgiques de décisions se situent à Louvain la Neuve. En outre, trop de décisions se prennent en dehors des instances normalement compétentes à ce propos.

## 2. Campagnes générales

### 2.1. Esprit critique

#### 2.1.1. Introduction

Depuis plusieurs années, l'AGL tente de mettre en place un cours sur les enjeux du xxi<sup>e</sup> siècle, afin d'entraîner et d'affiner l'esprit critique des étudiant·e·s de première année de bachelier. L'n dernier, un tel cours a été approuvé par le Conseil académique, mais aucune mise en place ne fut envisagée. Le projet a été délégué à d'autres instances et stagne à présent. Nous souhaitons créer, diffuser et analyser une enquête à tou·te·s les étudiant·e·s de BAC 11. Créé en collaboration avec des académiques compétents en la matière afin d'éviter les problèmes de méthodologie, son but n'est pas de servir de base au cours sur les enjeux, mais plutôt de servir de moteur à son application. Nous voulons remettre ce cours à 'agenda des instances universitaires. Ce projet sera mené en partenariat avec le CAU de St-Louis. Pour cela, nous distribuerons l'enquête dans les deux universités et nous comparerons les résultats.

#### 2.1.2. Objectifs politiques

- Démontrer le manque d'esprit critique chez les étudiant·e·s de BAC 11
- Remettre le cours d'enjeux à l'agenda des instances universitaires
- Réaliser un partenariat avec le CAU dans le cadre d'une future fusion
- Faire des comparaisons avec la situation à St-Louis

#### 2.1.3. Objectifs organisationnels

- Collaborer avec des académiques sur un projet commun
- Créer, diffuser et analyser une enquête distribuée aux BAC 11, surtout sous format électronique, sans que cela empêche des descentes d'auditoires et du tractage
- Éviter les problèmes de méthodologie pour rendre les résultats irréfutables
- Travailler avec les BDE pour la diffusion de l'enquête
- Atteindre 1500 réponses à l'enquête
- Déposer les résultats dans les instances (CEFo et Cac) afin d'aller vers une mise en place du cours sur les enjeux

#### 2.1.4. *Planning*

Semaine	Action	Semaine	Action
S 1		S 7	Diffusion enquête
S 2	Conception enquête	S 8	Diffusion enquête
S 3	Conception enquête	S 9	Diffusion enquête
S 4	Validation enquête	S 10	Dépouillement
S 5		S 11	Dépouillement
S 6	Café débat	S 12	Interprétation résultats

## 2.2. **Cop 23**

### 2.2.1. *Introduction*

La vingt-troisième Conférence des parties (COP 23) se réunira à Bonn (Allemagne) à partir du 6 novembre 2017. Profitant de cette occasion, nous souhaitons sensibiliser le public étudiant aux questions climatiques. Nous organiserons des activités ponctuelles pour en arriver, crescendo, à une mobilisation le 3 novembre, en marge de la conférence climatique de l'ONU : promotion du projet ECOKOT de la région wallonne, travail sur le Fossil Free, etc. Le vendredi 3 novembre, nous réunirons des kops et associations pour un rassemblement festif qui aboutira au grand départ en vélo, vers Bonn, où nous nous joindrons aux actions sur place. La volonté étant d'informer et de sensibiliser les étudiant·e·s de l'UCL sur leur impact environnemental, nous réaliserons plusieurs outils de communication, notamment des vidéos pour appeler à la mobilisation et en faire le bilan.

### 2.2.2. *Objectifs politiques*

- Informer et sensibiliser les étudiant·e·s au sujet des changements climatiques
- Médiatiser la COP 23 et l'action des étudiant·e·s
- Promouvoir le Fossil Free et le projet ECOKOT
- Se joindre aux actions à Bonn

### 2.2.3. *Objectifs organisationnels*

- Travailler avec les kops et associations qui traitent de ces sujets
- Organiser un village associatif lors d'un rassemblement festif le 3 novembre
- Organiser un départ à vélo pour se rendre à Bonn
- Réaliser des vidéos d'information et de sensibilisation

### 2.2.4. *Planning*

Semaine	Action	Semaine	Action
S 1		S 7	Conférence et mobilisation vers Bonn
S 2	Tournée des kaps	S 8	Bilan sous forme de vidéo
S 3	Réunion de préparation	S 9	
S 4	Réalisation vidéo sur les enjeux et un appel à la mobilisation	S 10	Bilan au CoDD
S 5	Diffusion de la vidéo	S 11	
S 6	Diffusion du formulaire d'inscription	S 12	

## 2.3. **Logement**

### 2.3.1. *Introduction*

Ces dernières années un constat a été fait que l'offre en logements aux loyers modestes et de qualité ne suffisait plus alors que l'offre de kots dits "de luxe" était en pleine expansion. C'est dans ce contexte que cette année, année où la précarité étudiante sera fort médiatisée, nous souhaitons objectiver la pénurie de logements étudiants à l'université et élargir les critères d'accès aux kots UCL. En parallèle 2500 enquêtes sur la conception du kot seront diffusées auprès des étudiant.e.s de chaque site. Au prorata de cette enquête nous demandons la construction de nouveaux kots. Tout le travail de ce quadrimestre aboutira à une note qui sera défendue lors du CASE du 30 novembre.

### 2.3.2. *Objectifs politiques*

- Objectiver la pénurie
- Élargir les critères d'accès aux kots UCL
- Sonder l'avis des étudiant.e.s sur leur conception du kot
- Demander la construction de nouveaux kots en fonction des résultats de l'enquête

### 2.3.3. *Objectifs organisationnels*

- Profiter de la médiatisation du thème de la précarité étudiante pour aborder ce sujet à l'UCL
- Créer, diffuser et analyser 2500 enquêtes à destination de tou.te.s les étudiant.e.s de l'UCL
- Privilégier le support informatique pour faciliter le dépouillement, sans que cela n'empêche des descentes d'auditoires et du tractage
- Travailler avec les sites pour y développer plus de logements et évaluer leur situation afin d'agir en conséquence.

- Organiser des tournées des kots pour aller à la rencontre des étudiant.e.s
- Établir une note pour le dernier CASE du quadrimestre avec les résultats et les demandes précises

#### 2.3.4. Planning

Semaine	Action	Semaine	Action
S 1		S 7	Dépouillement
S 2	Conception enquête	S 8	Dépouillement
S 3	Conception enquête	S 9	Interprétation résultats
S 4	Diffusion	S 10	Interprétation résultats
S 5	Diffusion	S 11	Note au CASE
S 6	Diffusion	S 12	

### 3. Planning général

Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
S 1 18-22 sept.	Welcome Day Rentrée académique		Conseil d'Administratio n BBQ de rentrée		
S 2 25-29 sept.	Conception enquête sociale	TDK COP 23	TDK COP 23	TDK COP 23	GT support de cours
S 3 2-6 oct.	Conception enquête sociale  Conférence de presse AGL (11h)	CAR ARES	Réunion formation projet cop 23	BBQ RPZ CEFO	

	CAC				
S 4 9-13 oct.	Préparation vidéo COP 23	TDK + tractage Social	TDK + tractage social Social	Tractage Social CASE	
S 5 16-20 oct.	Diffusion vidéo COP 23	TDK + tractage Social	TDK + tractage Social	Tractage Social	Début WE AGL
S 6 23-27 oct.	Tournée sur les sites Bilan WE AGL	Tournée sur les sites Diffusion formulaire inscription COP 23	Tournée sur les sites TDK Social	Tournée sur les sites Tractage Social	Tournée sur les sites
S 7 30-3 nov.	Enquête esprit critique Conférence COP 23 + rappel formulaire	Enquête esprit critique  Dépouillemen t enquête Sociale	Enquête esprit critique  Dépouillement enquête sociale	Enquête esprit critique  Dépouillemen t enquête sociale	Enquête esprit critique Départ vers Bonn à vélo



S 8 6-10 nov.	Enquête esprit critique Tournée sur les sites	Enquête esprit critique Tournée sur les sites	Enquête esprit critique Bilan mobilisation COP 23 Tournée sur les sites	Enquête esprit critique Tournée sur les sites  CEFO	Enquête esprit critique Tournée sur les sites
S 9 13-17 nov.	Enquête esprit critique  Dépouillemen t enquête sociale CAc	Enquête esprit critique  Dépouillemen t enquête sociale	Enquête esprit critique  Dépouillement enquête sociale	Journée internationale des étudiant·e·s	Journée internationale des étudiant·e·s
S 10 20-24 nov.	Dépouillemen t enquête  Interprétation enquête sociale	Dépouillemen t enquête  Interprétation enquête sociale	Dépouillement enquête  Interprétation enquête sociale	Dépouillemen t enquête CoDD	Dépouillemen t enquête  Interprétation enquête sociale
S 11 27-1 déc.	Dépouillemen t enquête	Dépouillemen t enquête	Dépouillement enquête	Dépouillemen t enquête CASE	Dépouillemen t enquête
S 12 4-8 déc.	Début de l'interprétatio n des résultats de l'enquête	CAR ARES			
S 13 11-15 déc.	CAc			CEFO	

4. Autres dossiers
- 5.

#### **4.1. Règlement Général des Etudes et des Examens**

Le CEFO ayant exprimé sa volonté de stabiliser le RGEE afin que les administrations ne doivent pas s'adapter chaque année, nous devons faire voter toutes nos modifications cette année. Nous aurons un·e mandataire au sein du GT RGEE du CEFO, qui organisera un GT AGL sur cette thématique. Plusieurs Vice-Président·e·s et Responsables du Comité s'investiront dans ce GT afin que chacun·e puisse apporter sa propre lecture du règlement. Nous déposerons des notes thématiques dans les instances adéquates afin d'obtenir des accords idéologiques avant de présenter une note très complète en CEFO. Tout ne sera pas terminé au premier quadrimestre, mais le travail doit commencer dès maintenant.

#### **4.2. Groupe de coordination PEPS HTM**

Suite au travail effectué à l'AGL et dans les instances de l'UCL l'an dernier, le Vice-Recteur aux Affaires étudiantes a admis qu'une commission globale devrait être créée pour coordonner l'action des différentes instances sur la thématique du Projet pour Etudiant·e·s à Profil Spécifique (PEPS), dans la catégorie des personnes porteuses d'un Handicap, d'un Trouble ou d'une Maladie (HTM). L'AGL a obtenu de proposer une composition à cette commission et d'établir les sujets qui devront y être traités. Quatre membres du Comité s'y impliqueront cette année afin de suivre de près les débuts de cette nouvelle commission. Nous commencerons par un recensement de tous les chantiers à entreprendre et nous les planifierons pour les prochaines années, avec l'établissement des priorités de la commission globale.

#### **4.3. Proximité avec l'animation**

De législation en législation, nous retrouvons les mêmes promesses envers l'animation. Cette année, nous nous impliquerons dans des activités concrètes pour rapprocher l'AGL des différents collectifs et groupes d'animation. À titre d'exemple, nous collaborerons avec l'Organe, la Fédé et le GCL pour mettre en place un cachet qui garantit aux détenteurs une caution de seulement 75 € pour nos salles AGL, les rendant plus accessibles ; nous relancerons avec la Capitale le souper inter-collectifs ; nous occuperons une place pour la fête des Voisins lors des 24H Vélo et nous organiserons, pour ce même événement, un Vélo AGL.

#### **4.4. Élections communales**

En octobre 2018, les Ottintois·es, seront appelé·e·s aux urnes, dans le cadre des élections communales. Pour lutter contre les décisions électoralistes en défaveur des étudiant·e·s et afin que leurs revendications puissent être considérées dans le débat public, nous organiserons, à partir du deuxième quadrimestre, des Assemblées générales et recensement de demandes, dans le but de réaliser un memorandum à transmettre aux partis. Pour préparer cela, plusieurs chantiers doivent être lancés dès maintenant. Nous aurons donc une attention particulière aux décisions de la Commune et nous réfléchirons à l'organisation du second quadrimestre.

#### **4.5. Fusion UCL et USL-B**

L'an dernier, les Conseils étudiants et Conseils d'administrations des deux universités ont voté la fusion des établissements. Néanmoins, une clause stipule qu'un décret de la Fédération Wallonie – Bruxelles doit être publié pour permettre cette fusion. Du fait de la crise politique à ce niveau de pouvoir et la crise de confiance qui en résulte, le décret tarde à arriver et nous n'avons aucun moyen de connaître les suites de ce dossier. Dans le cas où des évolutions surviendraient, nous devons nous tenir prêt·e·s. Des fusions d'institutions des deux universités ont déjà commencé et nous devons rester vigilant·e·s pour que les positions étudiantes soient respectées.

#### **4.6. AGL Day's**

Cette année sera celle des cinquante ans de Mai 68. Si nous ne cherchons pas à faire revivre un événement désuet, nous pouvons néanmoins profiter de cette occasion pour focaliser notre action sur le thème de l'engagement étudiant. Toute l'année, nous organiserons des cafés-débats, des conférences et des formations, des rencontres un temps de midi par semaine, afin d'affiner l'esprit critique des étudiant·e·s et afin de les engager dans les grands enjeux de notre époque. Le point culminant sera la mise en place des AGL Day's, grand rassemblement au second quadrimestre, autour de ces thématiques. Puisqu'il faudra de longs mois de préparation, nous commencerons, dès le premier quadrimestre, à y réfléchir. Tous les principaux·ales acteur·rice·s étudiant·e·s seront invité·e·s pour y travailler ensemble.

### **5. Communication**

#### **5.1. Objectifs politiques**

- Toucher plus d'étudiant·e·s avec nos communications
- Fournir du contenu riche et précis
- Construire une conscience politique chez le public étudiant
- Informer sur les droits étudiants et les revendications défendues par l'AGL

#### **5.2. Objectifs organisationnels**

- Mieux définir les rôles de chaque acteur intervenant dans la communication de l'AGL (permanent·e·s, comité, président et SG, etc)
- Réunion une Team communication régulièrement avec des étudiants de divers horizons, mais surtout des spécialistes de la communication
- Multiplier des partenariats avec l'IAD pour avoir du contenu (semi-)professionnel